

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Vers la mise en place de l'Organisation nationale antidopage du Gabon

Willy NDONG
Libreville/Gabon

EN novembre dernier, s'est tenue à Katowice, en Pologne, la conférence mondiale antidopage. Au cours de cette rencontre, à laquelle a pris part le ministre des Sports, Franck Nguema, un nouveau code antidopage a été voté et entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Désormais, pour participer aux compétitions régionales, continentales et mondiales, les États devraient se conformer, dans les délais, au nouveau dispositif réglementaire mis en place par l'Agence mondiale antidopage (AMA). Prenant toute la mesure de ces nouvelles dispositions, le ministre des Sports a soumis, lors du dernier Conseil des ministres, qui l'a approuvé, le projet de loi portant création, organisation et fonctionnement de l'Organisa-

tion nationale antidopage du Gabon (Onad-Gabon). "L'Organisation nationale antidopage du Gabon s'inscrit dans le cadre des mesures à prendre par notre pays pour répondre aux exigences du nouveau code de l'AMA. Ceci permettra de sécuriser la conformité de nos athlètes et de nos équipes nationales, condition sine qua non pour participer à l'avenir aux compétitions régionales, continentales ou internationales. Ce nouvel instrument permettra de veiller à l'égalité des chances et l'équité au niveau du sport. En même temps qu'il garantit à chaque citoyen le droit de se soigner et l'accès aux médicaments à usage thérapeutique", renseigne Franck Nguema. Ainsi, l'Onad-Gabon va assurer la mise en œuvre

de la politique du gouvernement en matière de lutte contre le dopage dans le sport. À ce titre, elle a des missions qui vont de la sensibilisation jusqu'aux sanctions. L'un des aspects particulièrement sensibles de sa mission est la délivrance des Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT). La tutelle technique de l'Onad-Gabon sera assurée par le ministère des Sports, et le volet financier par le ministère de l'Économie.



Photo : DCP/L'Union

L'Onad-Gabon permettra aux athlètes gabonais de pouvoir être en conformité avec la législation mondiale.



RÉPUBLIQUE GABONAISE
(Union-Travail-Justice)

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS PUBLICS PRIVÉS, CHARGE DE L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

PROJET D'APPUI À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE

CELLULE D'EXECUTION DE PROJET

Secteur	: Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement	: Prêt N° : 2000200002651
N° d'Identification du Projet	: P-GA-K00-007
N° de l'Avis	: AMI/09/BAD/PADEG/CEP/PM/2020

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° : AMI/09/BAD/PADEG/CEP/PM/2020

RECRUTEMENT D'UN « COMPTABLE » POUR LE PROJET D'APPUI À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG)

1. Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services «D'UN COMPTABLE POUR LE PROJET D'APPUI À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG)».
2. Sous la supervision hiérarchique du Responsable Administratif & Financier (RAF), le Comptable (CPT) devra :
 - Assurer le bon fonctionnement du système de suivi comptable avec la production des informations comptables et financières nécessaires ;
 - Imputer et saisir les pièces comptables (les opérations quotidiennes du projet) ;
 - Tenir la comptabilité générale, analytique et budgétaire du projet ;
 - Veiller à ce que les écritures et comptes mouvementés soient à jour et que tous les documents justificatifs des activités réalisées soient conservés soigneusement au sein de la Cellule d'exécution du projet (CEP) ;
 - Suivre avec le Responsable Administratif & Financier (RAF) les opérations financières du Compte Spécial (engagement, retrait ; règlement, état de rapprochement bancaire) du projet ;
 - Appuyer le Responsable Administratif & Financier (RAF) dans la préparation des Rapports de suivi financier (RSF) ;
 - Appuyer dans les travaux de clôture pour maintenir un bon niveau de connaissances en comptabilité et renforcer les capacités ;
 - Mettre en place un système d'arrêté comptable hebdomadaire, mensuel et trimestriel ;
 - Préparer les états de rapprochement bancaire des comptes et les soumettre au Responsable Administratif & Financier (RAF) ;
 - Assurer le contrôle physique de la caisse et déterminer la situation théorique physique de la caisse du projet avec l'Assistante Administrative (AA) ;
 - Établir les déclarations fiscales ;
 - Préparer les demandes de paiement et/ou de remboursement (DRE, DPD) ;
 - Constituer les dossiers de paiement et de demande de réapprovisionnement du Compte Spécial (CS) ;
 - Tenir et mettre à jour le fichier des immobilisations ;
 - Préparer et assister les missions d'audit et de supervision et mettre en œuvre les recommandations pour améliorer la gestion.
3. La Cellule d'Exécution du Projet invite tous les Consultants Individuels intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (Lettre de Candidature ; Diplômes ; CV, attestations de services rendus, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

Profil et Expérience requis :

- Être titulaire d'un (1) diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles minimum BAC+3 (BTS, Licence, DECF) en **Comptabilité, Finances, Gestion/Management des Projets ou domaine équivalent** ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) années dans un poste comptable similaire au sein d'un programme ou projet de développement financé par un bailleur de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures comptables, des exigences d'audit des bailleurs de fonds. Une connaissance spécifique des procédures de la BAD en la matière serait un atout ;
- Être capable de communiquer couramment en français et/ou en anglais ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, PowerPoint) et potentiellement, une expérience d'un (1) an dans l'utilisation du Logiciel TOMPRO.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Édition d'Octobre 2015 par l'entremise de la méthode de Sélection de Consultants Individuels)** » disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **09 heures 00 à 15 heures 30 (heure locale)**.
6. Les manifestations d'intérêt multipliées en Cinq (05) exemplaires doivent être rédigées en Français, portées la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LE PROJET D'APPUI À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG)** » et déposées en personne, par courrier, ou par envoi électronique au plus tard, le **26/10/2020 à 15 heures, heure locale** aux adresses mentionnées ci-dessous

PROJET D'APPUI À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG)

À l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur**
Cellule d'Exécution du Projet, Immeuble OLAM, Galerie TSIKA (Premier Etage), Block D, Porte D1, Boulevard Triomphal, Libreville / Gabon / Tel : (+241) 066 18 86 23 / 77 18 16 96
E-mail : pmpadeg@gmail.com ; amzathmagoulou@gmail.com

Le Coordonnateur